



Saison 2009/2010

BULLETIN D'ADHÉSION

Bulletin à remplir par les anciens et les nouveaux adhérents, et à envoyer par courrier accompagné des pièces à fournir, à Jacques Le Guernevé – 20 rue de Thoiry – 44100 Nantes, au plus tard le 27 août 2009.

Nouveau Renouvellement N° de licence :

Débutant Déjà pratiqué Classement / /

Nom* :

Prénom* :

Homme Femme

Date de naissance* : Il faut impérativement être majeur au 1er septembre.

Adresse* :

Ville* :

Code postal* :

Téléphone fixe* : *mentions obligatoires pour l'établissement de la licence

Téléphone mobile* :

Email* :

Profession :

Je souhaite avoir une attestation CE

J'autorise le club à mettre ma photo dans la partie privée du site. Je la joins à l'inscription.

COMPÉTITION

Je pose ma candidature pour faire partie d'une équipe de championnat (interclub).
Je m'engage donc à participer à des rencontres et à faire des déplacements pendant la durée de la saison à des dates diverses.


PIÈCES À FOURNIR

Si vous avez moins de 40 ans : Le certificat médical ci-joint, avec la mention **“Non contre indication à la pratique du badminton en compétition”**, même si vous ne souhaitez pas faire de la compétition. L'imprimer et le faire remplir par votre médecin traitant.

Si vous êtes vétéran : 40 ans et + : **Le certificat ci-joint (OBLIGATOIRE)**, avec la mention **“Certificat médical annuel vétéran”**. L'imprimer, le signer, et le faire remplir par votre médecin traitant.

Frais d'adhésion de 75€. Par chèque à l'ordre de « Nantes Gigant Bad »
Si vous réglez pour une autre personne merci de nous indiquer son nom au dos du chèque.

Votre photo d'identité. Cette photo ne sera pas diffusée et ne sera publiée sur la partie privée du site que si vous le souhaitez.

	GdB	<h2 style="margin: 0;">Certificat médical annuel vétérán</h2>	<p>ANNEXE 1 - Formulaire 5 adoption : CD du 13/12/2008 entrée en vigueur : 01/09/2009 validité : permanente secteur : ADM remplace : Chapitre 2.2.F5&F6-2008/1 nombre de pages : 1</p>
---	-----	---	---

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT POUR LE CERTIFICAT MEDICAL VETERAN

Le badminton est un sport à sollicitation **cardiovasculaire intense** quel que soit le type de pratique. **Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense augmente après 40 ans.**

Ce certificat doit être établi par tout médecin titulaire du Doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des Médecins.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un Electrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. (Examens recommandés par le consensus médical)

Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Néanmoins, le médecin examinateur pourra prescrire ces examens dans certains cas où il y aurait moins de deux facteurs de risque, après en avoir apprécié l'importance (tabagisme élevé, antécédent familial de mort subite, etc.).

Les facteurs de risques sont les suivants : tabagisme ; hérédité ; antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire ; anomalies du bilan lipidique ; hypertension artérielle ; diabète ; obésité ; atteinte de la fonction rénale ; élévation de la CRP.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBA pour ces motifs. Je sollicite donc une licence Vétérán Compétition.

Fait le à le joueur
(Signature du joueur précédée de la mention « lu et approuvé »)

Certificat médical

Dép Club

Nom Prénom

né(e) le : / /

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné Met, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical et lui avoir expliqué les risques dus à son âge, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du badminton en compétition en catégorie sénior et vétérán.

Fait à le signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBA. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire